

Ensemble pour une Université de Service Public

Listes présentées par CGT, Snesup-FSU, Solidaires et non syndiqués

Les élections au Conseil de la FDS sont l'occasion de réaffirmer les missions de la formation universitaire dans le service public d'enseignement supérieur.

Les orientations politiques récentes du Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche ont fragilisé nos formations. L'austérité budgétaire s'est traduite par une diminution inadmissible des volumes horaires de nos licences et masters. Le gel des campagnes d'emploi, dans un contexte d'augmentation du nombre d'étudiants, a augmenté au-delà du raisonnable la part des personnels précaires et la part des heures complémentaires dans les formations, ainsi que le nombre de précaires dans les services administratifs.

Mais la Loi de Programmation de la Recherche (LPR), dont les décrets ont été promulgués en décembre 2021, porte une vision politique qui va bien au-delà de l'étranglement financier des établissements : il s'agit de mettre en compétition les personnels sur des statuts différents, de déroger aux règles de recrutement de la fonction publique et de poursuivre la politique de sélection sociale des étudiants initiée par Parcoursup en licence, avec le nouveau Parcoursup des masters appelé "Trouver Mon Master".

Nos propositions réaffirment fortement les missions de notre UFR :

❖ Conditions de travail des personnels

- Lutter contre les dispositifs qui amplifient la surcharge de travail et la perte de sens de notre travail ; contre les procédures et outils numériques de nature bureaucratique
- Enseignant·e·s-Chercheur·e·s et Enseignant·e·s : réclamer un travail collégial dans chaque département dès juin/juillet chaque année, puis à l'échelle de l'UFR voire de l'UM, sur les services prévisionnels

❖ Gouvernance

- Codir (comité de direction de la FDS) : c'est un lieu important de transparence, dont le rôle doit rester équilibré par rapport au conseil d'UFR
- Collégialité vs clientélisme et égalité femme/homme dans les re-pyramidages, les primes, les promotions...
- Exiger de nouvelles perspectives de promotion, en particulier pour les personnels BIATS
- Opposition forte aux Chaires Professeur Junior (CPJ)

❖ Les formations et les étudiants

- Frais d'inscription : maintenir des frais d'inscriptions qui permettent l'accès à tous les étudiants, y compris les étudiants étrangers, en particulier à l'opposé de la volonté ministérielle de cibler les étudiants étrangers hors UE
- Débat sur "orientation mais pas de sélection"
 - ✦ Accès de droit aux lycéen·ne·s ayant un bac général avec les 2 majeures correspondant au portail dans lequel ils/elles candidatent
 - ✦ Accès de droit au niveau master pour les étudiants de L3 ayant obtenu une licence du domaine et dans notre Université
 - ✦ Droit des étudiants de L1 à demander une ré-orientation ou un redoublement vers un autre parcours

	Collège A	Collège B	Collège BIATS
Nos candidats	Thierry GUILLET, Physique	Christine LEREDDE, TEE	Georges BOUBY
	Souhila KACI, Informatique	Constantin VERNICOS, Mathématiques	Karine ENDRES
	Christian RETORE, Informatique	Sèverine BERARD, Informatique	Thierry NOELL
	Marie-Laure MUGNIER, Informatique	Patrick CANADAS, Mécanique	Marie-Josèphe
	Pierre-Olivier ANTOINE, TEE	Coralie WEIGEL, Physique	ALBET
	Pascale GALL-BORRUT, EEA	Benoit GIBERT, TEE	
		Delphine JULLIEN, Mécanique	
	Oliver ARNOULD, Mécanique		
	Auréliе CELERIER, Bio MV		

Nos orientations sont en cohérence avec les combats menés avec les personnels et les étudiants par nos syndicats, qui ont prouvé au cours des dernières années leur combativité face aux réformes imposées par le ministère et aux dérives qu'elles ont entraînées dans les politiques de nos établissements. Nous avons organisé ensemble les mouvements et informations syndicales. Ces orientations prolongent le travail de nos élus lors du mandat précédent.

Plus généralement, nous luttons :

- contre la loi de transformation/destruction de la fonction publique, qui préconise des CDDs et des CDIs pour remplacer les titulaires ;
- contre l'université à 2 vitesses à tous les étages, entre grandes et petites universités, entre les « excellents » auto-proclamés et les autres ; pour garantir le caractère national de nos diplômes ; contre le pilotage des formations par leur chiffre d'affaires, et pour le respect de l'indépendance pédagogique et scientifique ; pour garantir la liberté pédagogique, mais pas l'hybridation forcée des enseignements (entre présentiel et distanciel) ;
- pour des créations de postes de titulaires, pour une résorption de la précarité par un plan pluriannuel de création d'emplois de titulaires, pour un inventaire des besoins en postes de personnels techniques, administratifs, enseignants-chercheurs en amont des campagnes d'emploi correspondant aux titularisations et aux besoins nouveaux pour favoriser la réussite des étudiants, pour répondre aux besoins de la recherche, améliorer les conditions de travail de tous et tourner le dos aux manœuvres clientélistes ; pour le respect du statut et des fonctions du personnel ;
- contre l'individualisation de la gestion des personnels, leur mise en concurrence ; pour des règles de gestion des carrières définies en concertation, écrites, claires et connues de tous, et non à la généralisation du recours à des salaires et des primes différenciés, non au clientélisme ; pour des salaires décents et l'intégration des primes dans le salaire, des primes égales pour toutes et tous, réparties démocratiquement et de façon équitable entre l'ensemble des agents et non au bon vouloir du chef de service ; pour le respect du travail de chacun ;
- pour la reconnaissance des responsabilités pédagogique et administrative des enseignant·e·s-chercheur·e·s (EC), et contre les surcharges qu'elles peuvent générer ; contre tout dispositif abusif, élitiste et non cadré de modulation individuelle des services ; pour encourager les délégations et CRCT, contre les Chaires Professeur Junior (CPJ), les décharges sur projets de type ANR...
- pour l'aide aux enseignant·e·s-chercheur·e·s afin de maintenir une activité de recherche et, le cas échéant, à en reprendre une, y compris en dehors du périmètre de MUSE, en leur donnant le temps et les moyens nécessaires à cette activité (par exemple plus de CRCT) ;
- pour l'accueil des exilés et réfugiés, étudiants, enseignants et chercheurs dans nos établissements.

Vos élu·e·s de l'intersyndicale défendent les collègues :

- en cas de harcèlement, surcharge de travail ou "mise au placard"
- pour le droit réel à la formation et le choix de leurs congés
- pour la possibilité de télétravailler plusieurs jours par semaine
- pour la liberté du choix vaccinal
- pour le respect des conditions d'hygiène et de sécurité, dans le travail mais aussi pour les espaces de convivialité, lestoilettes...
- pour relever les risques de biais (conscients ou non) et de discriminations, notamment liés au genre ou à une situation de handicap, par exemple dans les recrutements, les promotions, l'attribution de missions et de responsabilités.

Nous voulons retrouver, pour travailler sereinement et efficacement, l'esprit d'équipe qui a disparu avec l'individualisation induite par le management et la gestion des carrières.

**VOTEZ ET FAITES VOTER POUR LA LISTE
Ensemble pour une Université de Service Public !**